



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 11 juin 2004  
N° CERTA-2004-AVI-196

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Déni de service pour isakmpd

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-196>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2004-AVI-196
Titre	Déni de service pour isakmpd
Date de la première version	11 juin 2004
Date de la dernière version	–
Source(s)	Avis de sécurité d'OpenBSD du 10 juin 2004
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Déni de service.

## 2 Systèmes affectés

OpenBSD 3.5 et versions antérieures.

## 3 Description

isakmpd est un service basé sur le protocole IKE. isakmpd sert notamment à la négociation et à la gestion des associations de sécurité (SA ou Security Associations) pour du trafic réseau chiffré et/ou authentifié (IPSEC).

Au moyen de paquets habilement constitués, un utilisateur non autorisé peut supprimer une association de sécurité (SA) et réaliser ainsi un déni de service par destruction du tunnel IPSEC.

## 4 Solution

Pour OpenBSD version 3.5, appliquer le correctif disponible à cette adresse :  
[ftp://ftp.openbsd.org/pub/OpenBSD/patches/3.5/common/012\\_isakmpd.patch](ftp://ftp.openbsd.org/pub/OpenBSD/patches/3.5/common/012_isakmpd.patch)

## **5 Documentation**

Bulletin de sécurité OpenBSD #012 du 10 juin 2004 :  
<http://www.openbsd.org/errata.html#isakmpd>

### **Gestion détaillée du document**

**11 juin 2004** version initiale.